

Département de SEINE ET MARNE
Commune de BOISSETTES
Canton LE MEE

CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 10 avril 2015 à 20 Heures00

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

L'an deux mil quinze, le dix avril à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Bernard FABRE, Maire pour délibérer sur les affaires courantes de la commune inscrites à l'ordre du jour.

Etaient présents :

M Bernard FABRE, Maire
M Jean-Paul ANGLADE, M Xavier DARAS, M Philippe BARRAULT Adjoints
MME Florence DECHELLE, MME Fabienne COLIN-FAURE, MME Franceline ADT-GUILBERT, M Thierry SEGURA, M Bernard-Yves FOURNIER, M Philippe CASSARD Conseillers Municipaux

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Fabienne CHAILLOT représentée par M Xavier DARAS

SECRETAIRE DE SEANCE : M Thierry SEGURA

L'ordre du jour de cette séance est le suivant : Délibérations :

- Délibération taux des taxes
- Délibération attributions subventions (CCAS, associations)
- Délibération participations-
- Délibération budget 2015 -communal
- Délibération budget 2015- eau
- Délibération budget 2015- CCAS
- Délibération sur signature Avenant /Contrat Fourniture EAU

Délibération : TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2015

Après l'exposé préalable du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, une augmentation modérée des taux (+1% par rapport à l'année 2014)

Le produit fiscal attendu pour 2015 se décomposera comme suit :

Taxes	Bases d'imposition	Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation	990 700	9,23%	91 441,61€
Foncier bâti	582 800	11,17%	65 098,76 €
Foncier non bâti	12 500	27,96 %	3 495,00 €
		Total attendu	160 035,37 €

Délibération : ATTRIBUTION SUBVENTIONS BUDGET 2015

Monsieur le Maire soumet, aux membres de l'assemblée, les propositions d'attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2015 :

ABSL :	2.000,00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES :	200,00 €
CLUB NAUTIQUE :	300,00 €
SEINE-SAINE :	20,00 €
Montant total des subventions :	2 520,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces crédits qui seront prévus, au budget 2015 à l'article 6574 pour les subventions versées aux associations.

Délibération : BUDGET 2015 PARTICIPATIONS

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, les participations au titre du 2015 de la commune :

Contributions aux organismes de regroupement :	39 067,00 €
Autres organisations :	2 520,00 €
Subvention au CCAS :	2 500,00 €

Délibération : BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Après l'exposé préalable du Maire sur l'élaboration du budget primitif 2015 de la commune

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, le budget primitif 2015 de la commune :

Après l'exposé préalable du Maire sur l'élaboration du budget primitif 2015 de la commune

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, le budget primitif 2015 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 499.468,33 €

Recettes : 305.447,29 €
Report d'excédent
de fonctionnement : 194.021,04€

Recettes totales : 499.468,33€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 322.394,81 € de crédits nouveaux
42.541,76 € de Restes à Réaliser
21.107,82 € de report de déficit
d'investissement

Dépenses totales : 386.044,39€

Recettes : 324.540,15 € de crédits nouveaux
61.504,24€ de Restes à réaliser

Recettes totales : 386.044,39 €

Budget voté en équilibre

Délibération : BUDGET 2015 EAU

Le Conseil Municipal **VOTE**, *par 10 Pour et 1 abstention*, chapitre par chapitre, le budget EAU 2015 de la commune :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses : 29.357,21 €

Recettes : 6.000,00 €

Report excédent
d'exploitation : 23.357,21€

Recettes totales : 29.357,21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 59.995,25 €

Recettes : 40.359,67 €

Report excédent
d'investissement : 19.635,58€

Recettes totales : 59.995,25 €

Budget voté en équilibre

Délibération : BUDGET 2015 CCAS

Le Conseil Municipal **VOTE**, *à l'unanimité*, chapitre par chapitre, le budget CCAS 2015 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 2.516,66 €

Recettes : 2..500,00€

Report excédent de fonctionnement : 16,66€

Recettes totales : 2.516,66 €

Budget voté en équilibre

Délibération : Autorisation donnée au maire de signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de distribution publique d'eau potable

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de prolongement du contrat d'affermage de distribution de l'eau (date de début de contrat 31/12/2002, date de fin de contrat 30/12/2017) ; ce contrat sera prolongé jusqu'en 2022 et intégrera le renouvellement des branchements plombs encore présents sur le réseau communal.

VU l'article L 2122-21-1 du CGCT portant sur l'autorisation de signature donné au maire
CONSIDERANT qu'une délibération est nécessaire pour l'adoption de cet avenant, son objet venant modifier les stipulations du contrat originel

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter cet avenant et d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat d'affermage.

Le Conseil Municipal adopte l'avenant de prolongement du contrat d'affermage et donne l'autorisation de signature au Maire par dix voix pour et une abstention

Questions Diverses

- **Ecole de Musique** : une réflexion est à mener sur notre participation financière à l'Ecole de Musique (Florence Dechelle)
- **Commission Sport et Culture CAMVS** : Franceline Adt-Guilbert fait un retour sur les travaux de la commission : Master de Fleuret financé pour la dernière année ; escrime : fond de concours pour l'entretien des équipements sportifs ; projet de cinéma en plein air : intéressant en fonction du coût.
- **Sécurité** : Philippe Cassard demande à ce que soit défini un modus operandi pour traiter les stationnements illicites (notamment sur la Raquette) : sans doute un à deux papillons d'avertissement suivi du collage d'un autocollant 'panneau stationnement interdit' sur le véhicule si récidive, appel au 17 en dernière mesure.
- **Sécurité** : à étudier la possibilité d'installer la vidéo-surveillance sur le territoire de la commune (Thierry Segura)
- **Berges de Seine** : courrier à faire aux propriétaires des berges de Seine qui demandent à être défrichées voire réparées après états des lieux (Philippe Cassard)
- **Equipement** : faire un devis sur les panneaux pédagogiques et sur les distributeurs de sacs pour hygiène canine (Bernard-Yves Fournier)

Prochains CM 2015 (hors CM extraordinaires): 5 juin ; 11 septembre ; 13 novembre

Prochain Conseil municipal Vendredi 5 juin 2015 à 20 heures

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,